



ASSEMBLEE GENERALE DU MERCREDI 12 JUIN

Présidente :

Docteur L.PETRY (Saint Dié)

Vice Président :

Docteur J.F.LAMONTAGNE (Epinal)

Secrétaire général :

Docteur B.GUIGON (Thionville)

Secrétaire général adjoint :

Docteur C. GENY (Metz)

Trésorière :

Docteur T.MAALOUF (Nancy)

Sur convocation du président, l'Assemblée générale de FOCAL s'est réunie le mercredi 12 juin 2013 à la brasserie FLO à 20h30.

L'ordre du jour est le suivant :

Administrateurs :

Docteurs D.AUDOUY (Metz)

MC.BAZARD

JP. BERROD (Nancy)

E.BODART (Pont à Mousson)

Th. BOUR (Metz)

L. COLLOT (Chaumont)

J CRANCE (Nancy)

C. CRETON (Metz)

JL. FAU (Nancy)

V.KRAFFT(Nancy)

D. MOUGEOT (Hayange)

1) PRESENTATION DU RAPPORT MORAL PAR LE PRESIDENT POUR L'ANNEE 2013

Sur le plan scientifique FOCAL a réalisé un congrès annuel, 3 réunions en soirée et 2 ateliers d'angiographies.

- Le congrès annuel s'est déroulé au domaine de l'asné à Nancy les 28 et 29 septembre 2012, et a connu un vif succès malgré la concurrence de 5 autres congrès portant sur le même thème les œdèmes maculaires. Nous avons eu 150 participants, ce qui confirme que le succès de FOCAL et la fidélité des participants
- Plusieurs réunions ont eu lieu en soirée en 2013:

☐ Migraine et céphalée par le docteur LAUER de Strasbourg le 21 novembre 2012 à Nancy.

☐ Application de la loi sur la prise en charge des tumeurs MAALOUF de Nancy le 12 Mars 2013 à Metz

☐ Nouveaux tarifs, dépassement d'honoraires, Contrat d'Accès aux Soins, dispositif national du Développement Professionnel Continu par les docteurs BOUR et PETRY

- Deux ateliers d'angiographie, organisés par le Dr Pétry ont eu lieu en 2012

Vie de l'association

Cette année nous sommes 111 cotisants dès fin Mars !.

Reconnaissance de FOCAL comme ODPC

FOCAL a été reconnu à titre provisoire comme ODPC dans le cadre de la DPC (Développement professionnel Continu)

Département de Formation Continue
Faculté de Médecine de Nancy
B.P. 184
54505 Vandœuvre les Nancy
Tél. 03 83 68 34 20
Fax 03 83 68 34 29

Mise en place du DPC

Le CA a décidé de s'inscrire dans la démarche DPC instaurée par l'état. FOCAL est un des 3 organismes validés pour la période transitoire de janvier à juin 2013.

En effet la DPC devient une obligation pour tous les professionnels dont les médecins libéraux et salariés.

Le président souhaite un vote des membres de focal présents à l'AG compte tenu des implications financières d'une telle décision.

2) PRESENTATION DES COMPTES PAR LA TRESORIERE (Dr MAALOUF)

Le résultat de l'exercice de l'année 2013 est positif . Actuellement, nous avons en tout l'équivalent de financiers de 2 congrès, ce qui nous permet une certaine autonomie et de financer nous-mêmes nos soirées de formation, sans l'aide de laboratoires. Le Dr Maalouf a donc ouvert le livret bleu pour l'association où il a placé 76 575,45E et un placement « croissance pro » où il a placé 10 000^E.

3) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (Dr KRAFFT)

Le commissaire aux comptes atteste que la comptabilité est conforme aux règles en vigueur et qu'à toutes les dépenses qui figurent dans le compte d'exploitation correspond une facture en bonne et due forme.

4) APPROBATION DES COMPTES ET QUITTUS

Les comptes et quitus sont approuvés à l'unanimité

5) ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux postes sont à pourvoir cette année l'un en Meuse et en Meurthe & Moselle. Le président interroge l'assemblée si des candidats seraient intéressés pour s'investir dans notre association : pas de candidature.

La présidente clôt l'assemblée générale à 21h20.

L Président
Dr L. PETRY

Le Secrétaire Général
Dr B. GUIGON